

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AE247

présenté par

Mme Coutelle, Mme Olivier, Mme Crozon, Mme Imbert, Mme Chapdelaine, Mme Neuville, Mme Bouziane, M. Cordery, M. Rouillard, Mme Gueugneau, Mme Romagnan, Mme Untermaier, Mme Quéré, Mme Fabre, Mme Lacuey, Mme Dessus, Mme Bruneau, Mme Battistel, Mme Lignières-Cassou, Mme Delaunay, Mme Guittet, M. Said, M. Marsac, M. Assouly, Mme Martinel, Mme Got, Mme Lemaire et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 2**RAPPORT**

Après l'alinéa 46, ajouter l'alinéa suivant :

"La politique d'aide au développement de la France favorise l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation et à la formation, vecteurs de progrès économiques et sociaux. "

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à promouvoir l'enjeu spécifique de l'accès des femmes et des filles à l'éducation comme objectif de la priorité sectorielle "Éducation et formation" de l'aide publique au développement français.

L'égalité d'accès à l'éducation entre les filles et les garçons est un vecteur de progrès économiques et sociaux partout dans le monde.

33 millions de filles ne vont pas à l'école dans le monde. Alors que la part des filles non scolarisées a reculé de 58% à 53% en dix ans dans les pays en développement, elles sont encore 32% à ne pas

achever un cycle complet d'éducation. Elles sont confrontées à de nombreux obstacles : la pauvreté, les couts de scolarisation, l'insécurité, les mariages et grossesses précoces.

Or, selon la Banque mondiale, l'éducation des femmes et des filles est une des clés du développement. On estime aujourd'hui, qu'offrir aux filles une année supplémentaire d'éducation primaire peut augmenter leurs futurs salaires de 10 à 20 %.

Inversement, selon l'ONG PLAN International, l'incapacité de certains pays à offrir aux filles une éducation d'un niveau égal à celle des garçons leur coûte plus d'un milliard de dollars par an.